

**001 DOUBLE ZERO UN**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 100 euros  
Siège social : Place Jean Moulin BP3  
37290 PREUILLY SUR CLAISE  
908376924 RCS TOURS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 21 JANVIER 2022**  
**Valant notification et convocation**

L'associé unique, à savoir la société LOUE TA BOITE, a pris les décisions qui suivent.

**PREMIERE DECISION**

Après avoir pris connaissance de la demande de démission de la société LOUE TA BOITE de son mandat de Président, les associés acceptent cette démission avec effet à compter de ce jour.

**DEUXIEME DECISION**

Après avoir pris connaissance de l'accord préalable de la société LOUE TA BOITE, l'associé unique désigne comme Président Katarina RIDOUARD à compter de ce jour.

Après avoir pris connaissance de l'accord préalable de la société LOUE TA BOITE, l'associé unique désigne comme Directeur Général la société LOUE TA BOITE à compter de ce jour.

La société LOUE TA BOITE et Katarina RIDOUARD acceptent expressément ces mandats et précisent à l'associé unique que rien ne s'oppose à cette nomination.

**TROISIEME DECISION**

L'associé unique décide que la direction générale ne sera pas rémunérée.

L'associé unique décide que la Présidence fixera ultérieurement ses modalités de rémunération, dans la limite de résultat de la société.

**QUATRIEME DECISION**

L'associé unique donne pouvoir et mandat au Directeur Général pour procéder à toutes les formalités légales, modifier tous documents consécutifs aux décisions ci-avant et en général faire le nécessaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent verbal qui a été signé par l'associé unique.

Pour LOUE TA BOITE

